

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



Rapport d'évaluation

Master Histoire, philosophie et médiation des sciences

- Université Bordeaux Montaigne

Vague A – 2016-2020

Campagne d'évaluation 2014-2015

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Communication, journalisme

Établissement déposant : Université Bordeaux Montaigne

Établissement(s) cohabilités :

Établissement(s) partenaires :

Le master mention *Histoire, philosophie et médiation des sciences* (HPMS), porté par l'UFR Sciences des Territoires et de la Communication de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) et en co-habilitation avec l'Université de Bordeaux (UB), consiste en deux spécialités, recherche (Histoire et philosophie des sciences) et professionnelle (Médiation des sciences), cette dernière donnant lieu depuis 2009 à deux parcours (*Médiation des sciences* et *Médiation des risques en santé*). La formation se déroule sur les campus de Pessac et de Talence. Un enseignement fondamental en histoire et philosophie des sciences vise un prolongement en thèse en Epistémologie et histoire des sciences (spécialité recherche), ou bien, complété par des enseignements plus appliqués, permet aux étudiants de disposer de connaissances pour penser les relations science/société et œuvrer à la médiation scientifique (spécialité professionnelle).

La formation se déroule en formation initiale et accueille quelques étudiants en formation continue dans la spécialité professionnelle.

Avis du comité d'experts

L'exposé des objectifs scientifiques et professionnels des deux spécialités est précis et clair. En regard de ceux-ci, les compétences mentionnées apparaissent justifiées et cohérentes. Le double apprentissage mentionné (« histoire et philosophie des sciences d'un côté, techniques de presse et de communication de l'autre ») pourra paraître quelque peu réducteur au vu, par ailleurs, d'acquisitions épistémologiques et théoriques en sciences de l'information et de la communication, permettant d'envisager la relation entre science et social.

La structuration est précise et cohérente tout du long des 4 semestres. Le master s'organise en « Y » : le semestre 1 (S1) est entièrement commun, le S2 l'est à moitié, les S3 et S4 sont spécifiques aux spécialités (le S4 de la spécialité professionnelle se subdivise d'ailleurs en deux parcours). Ce master est dispensé essentiellement en formation initiale mais accueille aussi quelques étudiants en formation continue (Plan d'Aide à la Recherche d'Emploi : PARE) dans la spécialité professionnelle. Dans la spécialité recherche, le dossier évoque la possibilité d'une formation continue des professeurs du 2nd degré, titulaires d'un M1, désireux d'achever leur cursus de master, ce qui ne se traduit cependant pas dans le tableau des effectifs.

Si l'architecture de la formation semble très cohérente, et donne sa force à la mention, l'unité de celle-ci est cependant peu visible. L'offre de formation est essentiellement présentée par spécialité, quand bien même la mention pourra laborieusement apparaître a posteriori comme une conjonction pertinente de deux spécialités. Cet effort pour mettre en avant les atouts de la mention doivent être poursuivis.

La cohabilitation est désormais le fait des deux (nouvelles) universités bordelaises : UBM et UB. Là encore, chaque spécialité semble « mono-habilitée » par son université d'origine (UB ou UBM), et seule l'existence de la mention apparaît justifier la co-habilitation. Côté UBM, sera évoqué un 2nd rattachement au champ Sociétés dans l'espace et dans le temps ; mais il n'en sera pas dit davantage, ni de quelconques collaborations avec d'autres départements de l'université (par ex. Histoire ?...).

Une telle mention de master s'avère relativement rare au niveau national. Qui plus est, la formation bordelaise est relativement atypique, seule à offrir conjointement, hors région parisienne, une mention regroupant spécialités recherche et professionnelle, cette dernière accordant une part importante aux apprentissages fondamentaux (seules Strasbourg et Grenoble proposent des cursus professionnels similaires).

[Texte]

La mention est fortement adossée à deux laboratoires reconnus pour leur qualité scientifique, là encore, par spécialité : laboratoire Sciences, Philosophie, Humanités (SPH), pour la spécialité recherche ; laboratoire Médiation, Information, Communication, Arts (MICA), pour la spécialité professionnelle.

La mention entretient de nombreuses relations auprès de l’environnement socio-économique aussi bien localement (Muséum ; Jardin Botanique ; association Terre & Océan ; Unité Mixte de Recherche Environnements et paléoenvironnements océaniques et continentaux ; Cap Sciences – Centre de culture scientifique, technique et industrielle ; Centre national de la recherche scientifique ; Institut national de recherche en informatique et en automatique et autres laboratoires et services de valorisation de la recherche bordelais), que nationalement (Vulcania en Auvergne ; adhésion de l’UBM à l’AMCSTI, Association des musées et centres pour le développement de culture scientifique, technique et industrielle). Elles garantissent notamment l’intervention de nombreux professionnels dans la formation, et encore l’accueil de stagiaires, voire des perspectives d’embauches pour les étudiants.

La rubrique « Equipe pédagogique » ne consiste qu’en un renvoi en annexes à des tableaux difficilement exploitables : par exemple, les responsabilités de pilotage sont bien citées, mais sans que soit évoqué leurs périmètres. Qui plus est, ces tableaux semblent ne reprendre que les données - partielles - de l’UBM et de sa spécialité professionnelle *Médiation des sciences*.

Quoiqu’il en soit, avec 11 enseignants-chercheurs (dont 4 professeurs), un enseignant de langues, 4 Professeurs associés ou PAST), 8 professionnels (en journalisme et médiation scientifique), et les enseignants-chercheurs en poste à l’UB répertoriés par ailleurs, l’équipe pédagogique apparaît remarquablement solide sur le plan scientifique d’une part, sa dimension professionnalisante étant d’autre part garantie par la participation des PAST et des professionnels chargés de cours.

Concernant les effectifs, insertion professionnelle et poursuite d’études, là encore, aucune information n’est fournie dans le dossier si ce n’est le renvoi à des annexes, ce qui est insuffisant. Les effectifs de la mention (inscrits en M1 ou M2), assez restreints pour une mention complète et ses deux spécialités, oscillent entre 40 et 45 étudiants : 2/5 dans la spécialité recherche (qui travaille à une plus grande attractivité), 3/5 dans la spécialité professionnelle. L’effectif entrant annuel en M1 est en moyenne d’une vingtaine d’étudiants (en légère baisse). Dans la spécialité professionnelle, outre les étudiants ayant validé le M1, les effectifs en M2 sont augmentés (à hauteur d’environ 8 étudiants), par recrutement extérieur direct en M2.

Concernant la relative rareté d’une telle mention et de ses spécialités, rien n’est dit d’un supplément d’attractivité qui pourrait en découler, ni encore de l’origine géographique des candidats et de ceux effectivement recrutés.

L’assiduité est quasiment de 100% pour la spécialité professionnelle, alors qu’une certaine désaffection (jusqu’à 50% selon Apogée) touche la spécialité recherche. Avec 11, 20 puis 15 diplômés entre 2008 et 2010, le taux de réussite reproduit cette caractéristique : quasiment 100% en spécialité pro, 50% (ç’est-à-dire toutefois quasiment 100% des présents) en spécialité recherche. Dans cette dernière, on souligne la capacité pour de futurs doctorants à obtenir un financement (est annoncé 1 à 2 bourses chaque année même si les données chiffrées ne corroborent pas toujours cette affirmation). Pour la spécialité professionnelle, est annoncé un taux d’emploi de 90 %, selon les chiffres de l’Observatoire des étudiants de l’UBM. Toutefois, dans les annexes, les chiffres cumulent les 2 spécialités de la mention et la part des étudiants des promotions 2008 à 2010 étant effectivement en emploi se situe entre 65 et 85%. Les postes obtenus se situent dans l’enseignement, la recherche, la communication scientifique, ce qui est cohérent au regard des objectifs de la mention. Si la formation est reconnue majoritairement en adéquation avec les emplois obtenus, soulignons encore que cette satisfaction des étudiants chiffre à la baisse (de 80 à environ 65%) : cette problématique des emplois visés/ constatés est déjà au cœur de la réflexion, notamment de la spécialité professionnelle. Relevons enfin la difficulté à interpréter de telles données, quand les fiches cumulent ici les 2 spécialités : on aurait – pour une fois à cet endroit – souhaité des informations distinctes.

Éléments spécifiques de la mention

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le double adossement à 2 équipes complémentaires au sein de la mention (rattachement toutefois majoritaire des enseignants-chercheurs à l’équipe SPH) se veut garant de qualité autour des fondements académiques, mais aussi des problématiques actuelles et des stratégies sociétales au regard des sciences et des technologies.</p>
------------------------------	--

Place de la professionnalisation	Rien n'est développé en la matière au niveau de la mention, le dossier étant ici essentiellement structuré par les 2 spécialités. Mentionnons toutefois, globalement, des enseignements méthodologiques : rapport d'étape et méthodologie de mémoire – aux 2 et S4 – pour les deux spécialités.
Place des projets et stages	Cf. infra spécialités
Place de l'international	Les responsables reconnaissent qu'il conviendrait de mettre en place des partenariats avec des universités étrangères, mais soulignent en contrepoint n'en avoir ni les réseaux, ni les moyens humains pour le faire.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Chaque spécialité a ses conditions de recrutement, et intègre les modalités d'une admission directe en M2 sur dossier avec un cursus spécifique. La mention est ouverte à la formation continue, selon les mêmes modalités qu'en formation initiale.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Rien n'est précisé spécifiquement dans le dossier mention si ce n'est, pour la spécialité professionnelle, la précision selon laquelle les projets étudiants intègrent bien la dimension numérique et les réseaux sociaux. Le dossier champ évoque quant à lui l'existence d'un bureau virtuel de l'Université et des dispositifs à destination des étudiants handicapés, sportifs, salariés...
Evaluation des étudiants	Le dossier renvoie au dossier champ, qui renvoie à son tour aux règlements des examens sur le site de l'Université, ... Il existe en outre un renvoi à l'annexe pléthorique des tableaux de modalités de contrôle des connaissances (MCC). Auraient ici été préférables quelques informations en synthèse. On peut néanmoins décrypter dans le tableau des MCC une différenciation tout à fait justifiée : contrôles continu et terminal pour le tronc commun, ainsi que la spécialité professionnelle ; contrôle exclusivement terminal pour la spécialité recherche.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le dossier d'évaluation renvoie ici au dossier champ, qui renvoie lui-même au dossier d'évaluation (!) et à ses annexes descriptives au diplôme (ADD) ; or, il n'y aura là qu'une seule des deux annexes attendues pour la spécialité professionnelle... Qui plus est, rien n'est dit dans l'ADD en matière d'acquisition des connaissances....
Suivi des diplômés	L'Observatoire étudiant de l'UBM opère une enquête Devenir des diplômés. Il est toutefois regrettable, comme nous l'avons précédemment souligné, que les données soient ici établies pour la mention (2 spécialités indifférenciées, chiffres cumulés). Aux dires de son responsable, « La mention <i>HPMS</i> constitue en cela un excellent débouché pour des étudiants issus principalement des filières scientifiques »
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement a été mis en place depuis 2007, regroupant enseignants-chercheurs et PAST, représentant du Muséum, un responsable d'agence de communication, 2 responsables associatifs en culture scientifique, 2 journalistes scientifiques. Il se réunit 2 fois par an : réflexion prospective sur les métiers du champ de la médiation et du journalisme scientifique ; préconisations sur commandes aux étudiants ; ajustement de la formation au marché de l'emploi. Dès lors, ce conseil de perfectionnement, tel qu'il est décrit, ne semble concerner que la spécialité <i>Médiation des sciences</i> . L'UBM a mis en place un dispositif de questionnaire en ligne pour évaluation par les étudiants de tous les masters (25% de répondants ; 75% de satisfaits : toutefois rien n'est précisé sur le master qui nous intéresse).

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Contenu et positionnement de la formation : formation atypique (rareté des offres similaires en France), intégrant spécialité professionnelle (vocation enseignement et recherche en 72e section CNU) et spécialité professionnelle en *Médiation des sciences*.
- Adossement fort à la recherche, notamment à l'équipe SPH.
- Partenariats professionnels variés (spécialité professionnelle).

Points faibles :

- Difficulté à fédérer, tout du moins dans le dossier, les deux spécialités au sein d'une mention.
- Lacunes ou incohérences plus généralement dans la réalisation du dossier lui-même.
- International mis en sommeil du fait du manque de moyens humains.
- Absence d'information sur la couverture géographique du recrutement, en regard de la rareté de l'offre.

Conclusions :

Ce master constitue une formation originale et pertinente, notamment à deux titres, puisqu'elle reprend à travers ses deux spécialités, les deux dimensions recherche (épistémologie) et professionnelle (médiation) envisageables parmi les discours relatifs à l'objet sciences. C'est aussi là peut-être sa faiblesse – à laquelle les acteurs s'emploient déjà à remédier – à devoir renforcer la convergence entre les deux spécialités...

Il serait, par ailleurs, sans doute opportun de mener une réflexion sur l'ouverture à l'international. De façon subsidiaire, ne serait-il pas intéressant de proposer cette formation à distance, compte tenu du positionnement possible de cette formation sur le territoire national ?

Pour finir, on peut déplorer le caractère lacunaire d'un certain nombre d'éléments du dossier transmis, ce qui ne permet pas une évaluation optimale de la formation.

Éléments spécifiques des spécialités

Histoire et philosophie des sciences

Place de la recherche	On peut souligner des interactions fortes avec les membres de l'équipe SPH : participation (M1 et M2) aux séminaires, journées d'études, colloques organisés par l'équipe. Les enseignements sont ainsi en prise directe avec la recherche des enseignants.
Place de la professionnalisation	Le débouché naturel est ici le doctorat d'Epistémologie et histoire des sciences de sorte que la professionnalisation se confond ici avec la pratique fondamentale des chercheurs, tant en termes de contenus que de méthodologie. Notons que les financements obtenus pour des projets de thèse aideront à ce type de professionnalisation, celui de l'enseignant-chercheur.

Place des projets et stages	Pas de stage en spécialité Recherche
Place de l'international	Aucune mobilité internationale, entrante ou sortante n'est pratiquée en l'absence de moyens.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les conditions de recrutement sont bien précisées : accès à tout titulaire d'une L3 (troisième année de licence) scientifique ou bien L3 littéraire, sur dossier (et non pas de droit puisqu'il n'existe pas de licence dédiée) ; accès direct en M2 ouvert pour les titulaires d'un M1 extérieur, sur dossier là aussi. Il existe par ailleurs une ouverture à la formation continue, mais sans aménagement spécifique ; toutefois, il ne sera fait état d'aucune formation continue effective.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Rien de spécifique n'est mentionné dans le dossier pour la spécialité recherche.
Evaluation des étudiants	Cf. tableau mention : renvoi à une annexe pléthorique de tableaux de MCC révélant une prédominance des contrôles terminaux en M2.
Suivi de l'acquisition des compétences	Rien de spécifique n'est mentionné dans le dossier pour la spécialité recherche.
Suivi des diplômés	Il n'existe pas de suivi spécifique mentionné pour la spécialité. Les documents de suivi de l'insertion concernent l'ensemble de la mention.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Cf. tableau mention

Spécialité professionnelle : Médiation des sciences

- parcours Médiations des Sciences
- parcours Médiations des risques en santé

NB. Si ce n'est les intitulés des emplois visés et les contenus au S4 des 2 UE spécifiques à chacun des parcours, aucune autre information dans le dossier ne vient caractériser davantage les parcours.

Place de la recherche	La formation s'appuie sur le laboratoire MICA avec des interventions d'enseignants-chercheurs dans des différents axes du laboratoire ; mais contrairement à la spécialité précédente, rien n'est explicité plus spécifiquement autour du laboratoire MICA
Place de la professionnalisation	Plusieurs enseignements du S2 au S4 (écriture journalistique, méthodes et pratiques de communication, chaîne graphique, relations presse, plan de communication) sont notamment assurés par des PAST et par 8 professionnels du domaine. Une commande de 3 travaux collectifs est passée aux étudiants (cf. ci-dessous), ce qui contribue à la professionnalisation. En outre une convention a été établie avec Vulcania/ SEM Volcans (Auvergne). Le dossier fait par ailleurs état d'une autre convention avec la ville de Talence, sans autre précision.
Place des projets et stages	Une « pédagogie de compagnonnage » est pertinemment mise en avant, autour de trois commandes passées aux étudiants par les responsables de la spécialité, réalisées sous encadrement de l'équipe (cycle de conférences ; réalisation d'un journal ; conception/ réalisation d'une exposition grand public) 2

[Texte]

	stages sont requis dans cette spécialité : de 12 semaines en M1, et de 16 semaines en M2. Ils donnent lieu à soutenance orale du rapport de stage en septembre (Unité d'Enseignement (UE) éliminatoire, qui ne rentre pas dans les systèmes de compensation)
Place de l'international	Aucune mobilité internationale, entrante ou sortante, n'est pratiquée faute de moyens.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'accès à la spécialité (environ 12 étudiants niveau M1, 8 étudiants supplémentaires en accès direct niveau M2) est ouvert à des titulaires d'une L3 (resp. M1) en sciences « dures » (mathématiques, informatique, physique, géologie, chimie, biologie, médecine, pharmacie, etc.), et par ailleurs (M1 uniquement) aux seuls titulaires d'une L3 de philosophie. L'ouverture de cette spécialité à des L3 Philosophie (tout comme pour la spécialité recherche), mais non pas à d'autres L3 Lettres, SHS et autres Humanités (ici contrairement à la spécialité recherche) pose question.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Il n'existe que peu d'informations spécifiques, si ce n'est : enseignements PPE (Projet Professionnel de l'Étudiant), Langue ou Documentation qui sont intégrés à d'autres UE ; en matière de formation continue, on souligne l'accueil d'étudiants PARE (Plan d'aide au retour à l'emploi).
Évaluation des étudiants	cf. tableau mention avec le renvoi à l'annexe pléthorique des tableaux de MCC : majoritairement en contrôle continu dès le S2. Il n'existe malheureusement pas d'information sur les modalités d'évaluation des projets commandités.
Suivi de l'acquisition des compétences	Pas d'information spécifique
Suivi des diplômés	Une association d'anciens diplômés et de diplômés, « Dealers de science » entretient le réseau socio-professionnel.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	cf. tableau mention : il semble que le conseil de perfectionnement soit réservé à la spécialité professionnelle

Observations de l'établissement



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Présidence

Date : Pessac, le 8 juillet 2015

OBSERVATIONS AU RAPPORT DE SYNTHÈSE DE L'HCERES

Aucune observation ne sera déposée pour cette mention.

Jean-Paul Jourdan
Président de l'Université Bordeaux Montaigne